

***La réunion de la négociation de la convention collective s'est tenue le 27 février 2018.***

Peu de choses ont été abordées. Des clauses-types ont été élaborées, qui devraient figurer dans tous les accords de branche. Malakoff Médéric, l'institution de prévoyance et de complémentaire santé de la branche, est venue présenter les chiffres. Le déploiement de la complémentaire santé suit son cours. A ce jour, le régime est à l'équilibre. Il n'en est pas de même concernant la prévoyance lourde, où le déficit se creuse année après année.

Nous avons demandé une analyse plus fine sur les survenances.

La présidente nous a informés que SYNTEC avait quelques soucis en interne d'où la difficulté d'obtenir rapidement des mandats pour négocier en convention collective. Nous le savions un peu...puisque la présidente de SYNTEC, Mme Viviane Chaine-Ribeiro, ex self-made woman de François Fillon a remis sa démission.

Ainsi, au bout d'un an de mandat, celle qui a propulsé l'« *Intelligence Productive* » s'est faite débarquer. Même si elle s'en défend aujourd'hui, les pressions qu'elle a subies l'ont conduite à abandonner cette présidence. Et ce, d'autant que les portes du MEDEF se sont aussi refermées.

A qui profite donc ce remue-ménage ? Pas aux salarié.e.s, puisque les négociations de branche sont au point mort. Il est vrai que même sans ces événements, nous n'avancions pas beaucoup dans cette branche. Cela a-t-il à voir avec certaines entreprises qui se sont assises sur le droit conventionnel, telles :

- Altran condamnée à payer 10 millions d'euros à des salarié.e.s,
- Accenture condamnée à payer près de 100 000 euros et son président près de 40 000 euros,

pour avoir enfreint les règles concernant le temps de travail. Il est vrai que la présidente de la commission paritaire de négociation est aussi la DRH d'Altran, et que le président d'Accenture vise la place de M. Gattaz au MEDEF.

Il y a certainement d'autres éléments ... que nous ne connaissons pas pour le moment. Mais nous ne doutons pas d'en savoir plus assez rapidement, ne serait-ce que pour connaître l'avenir des négociations dans la branche.

Il est clair qu'en ce qui nous concerne, nous continuerons notre travail sans compromission aucune...que cela dérange ou pas.

**Si vous voulez recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à [fsetud@cgt.fr](mailto:fsetud@cgt.fr) avec la mention « BE »**